

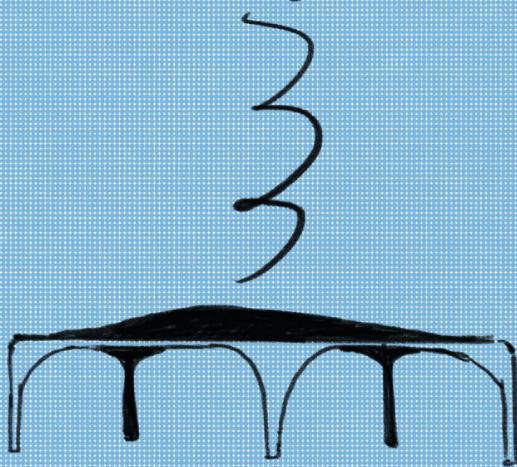
le RSA

Après ses études, on peut toutes connaître cette période de creux de la recherche du travail. Néanmoins, si vous avez 25 ans ou plus, vous êtes éligibles au

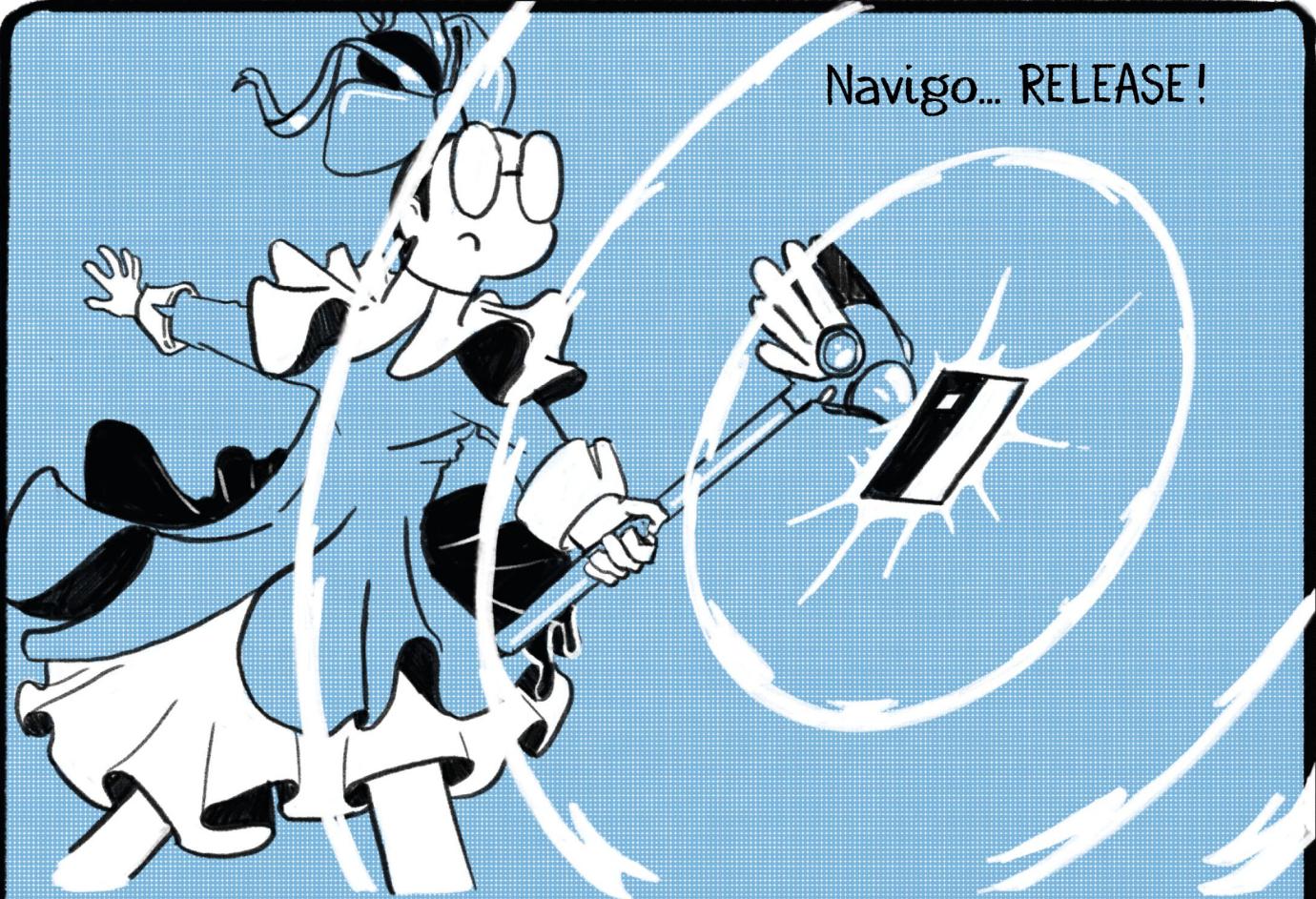




Dites- vous que c'est une sorte de tremplin pour débuter votre vie active.



Ça peut vraiment vous donner un coup de main pour vos finances, et même pour vivre tout court. Pour information, le RSA, c'est au plus 565,34 € mensuels. De plus, avoir accès au RSA peut vous accorder quelques aides et réductions bienvenues.



Navigo... RELEASE!

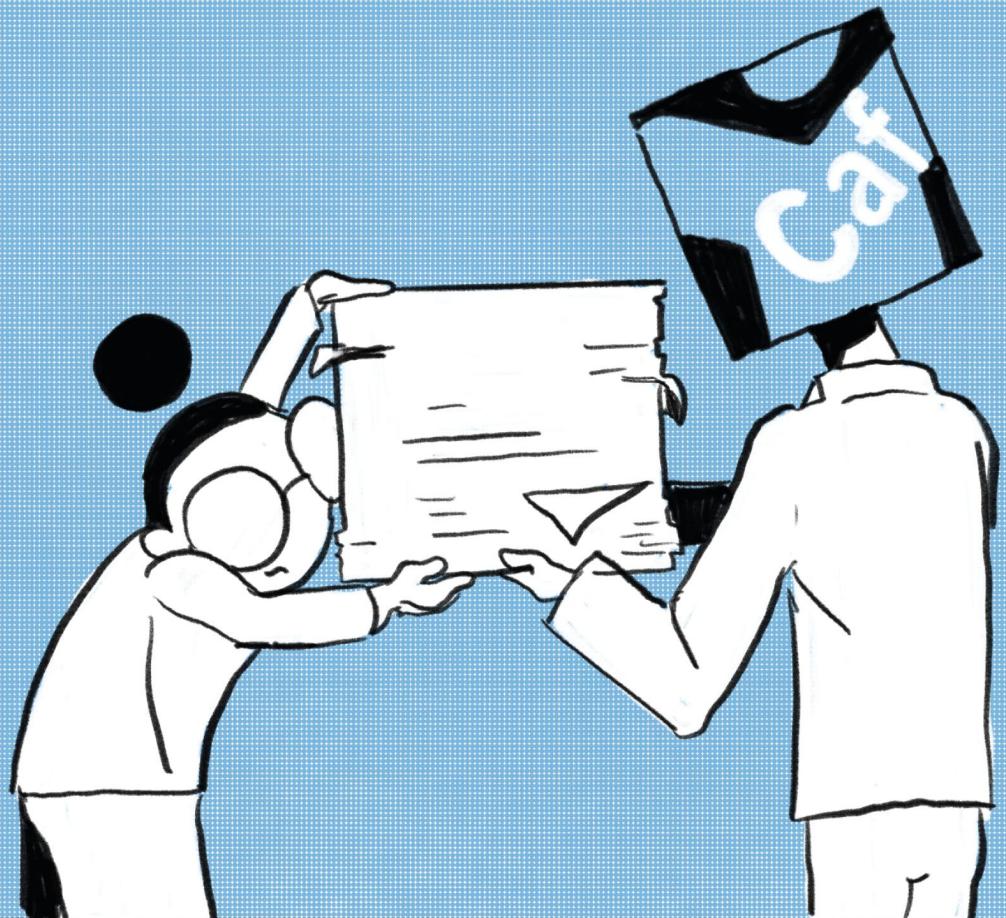
En effet, cela dépendra de votre région/département, mais en ÎdF par exemple, toucher le RSA vous permet de bénéficier de la gratuité des transports en commun. C'est assez vital pour se déplacer dans la capitale et visiter éventuellement vos futur·e·s employeur·euse·s.



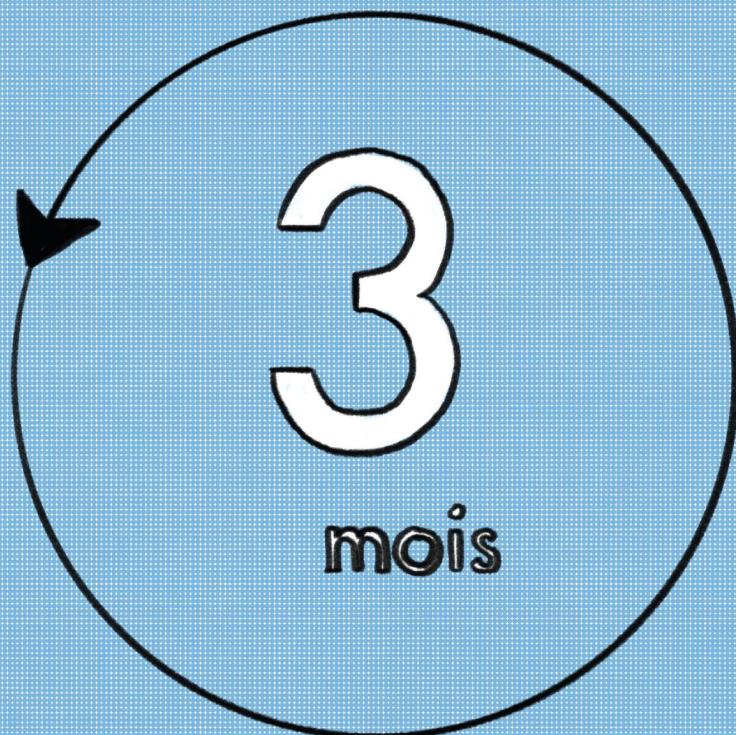
J'invoque ma carte Bénéficiaire des minimums sociaux, son effet spécial est qu'elle permet l'accès à la CMU-C en plus de la gratuité des institutions culturelles et des transports.

De plus, les musées et activités culturelles sont gratuites pour les bénéficiaires du RSA (on bénéficie également de réductions en tant qu'intermittente). Il permet aussi l'accès à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C): complémentaire santé qui donne accès à des soins gratuits sans avance de frais.

Pour faire une demande de RSA, il faut demander une prestation de services en ligne à la CAF de votre département. Il vous sera demandé des infos surtout financières et vis-à-vis de votre situation (familiale et professionnelle).



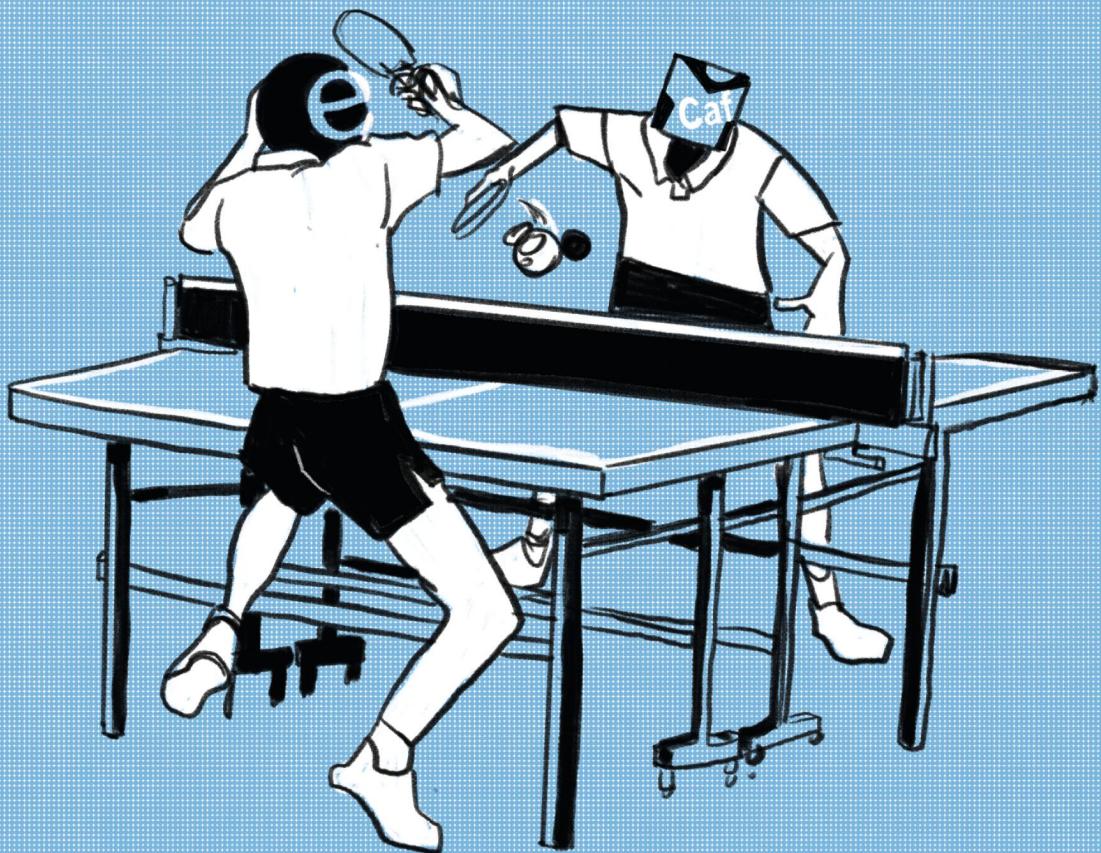
Ensuite si vous touchez le RSA, il faudra toujours déclarer ses ressources tous les trimestres via le site de la CAF ou via son application mobile.



Donc 4 fois
par ans

Ressources = argent,
salaires, placements,
etc....



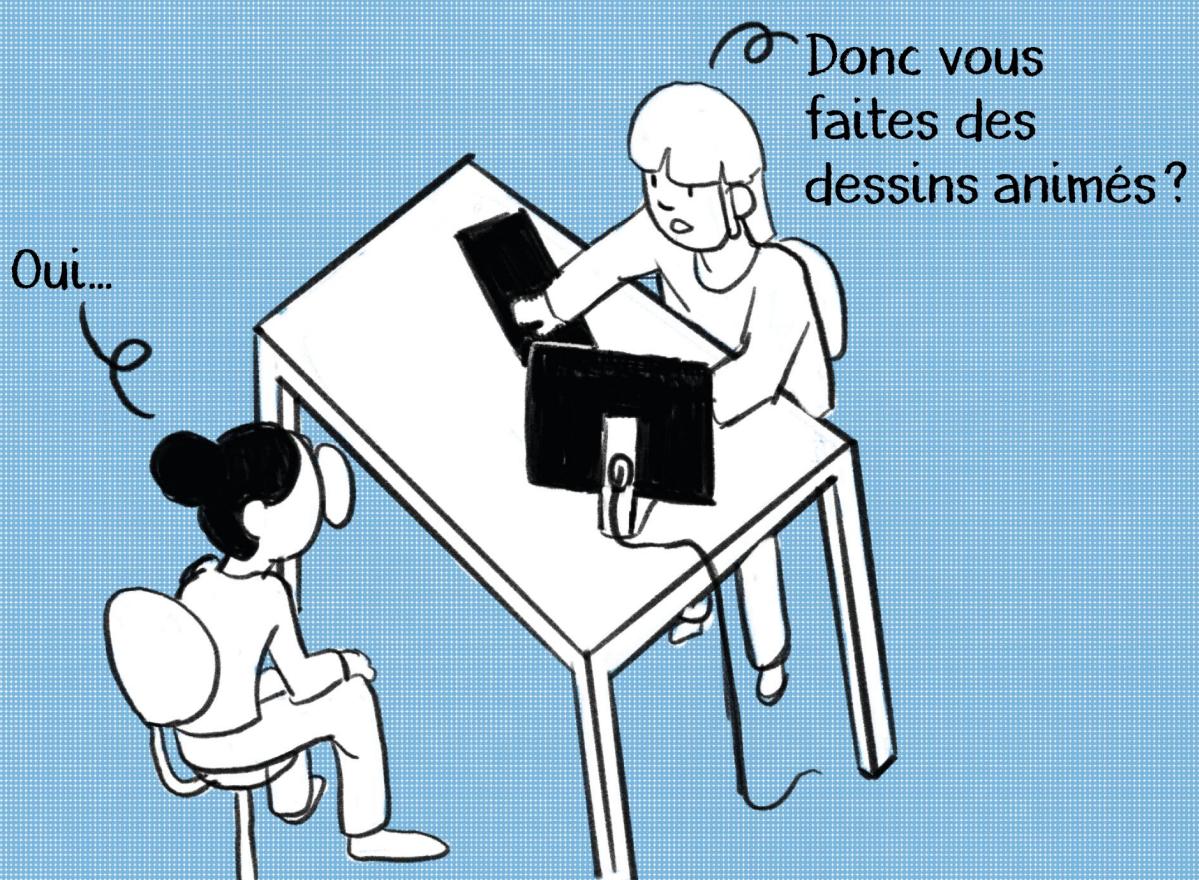


À savoir, les contrôles de la CAF peuvent différer d'un département à l'autre. Parfois la CAF peut se renseigner auprès de Pôle Emploi, parfois même des référente·s du conseil départemental peuvent vous convoquer pour vous accompagner dans votre projet professionnel.

Ces contrôles sont... on va dire dans le « contrat » du RSA : le droit d'avoir accès à un revenu minimal, le devoir de chercher un emploi.

Sacré pacte...





Pour parler de mon vécu, notre profil de futur·e intermittente est assez atypique pour les référent·e·s. Du moment que vous montrez que vous savez ce que vous voulez et vers où vous allez, ça devrait le faire (sinon c'est que je suis tombé sur de très gentilles personnes).

Et à partir du moment où vous travaillez, il est important de mettre à jour votre situation professionnelle sur le site de la CAF (en activité salariée - intermittent-e du spectacle) pour éviter des cafouillages avec votre CAF. Vous toucherez à la fin de votre RSA, une prime d'activité, c'est toujours cela de pris.

Bon courage pour
votre début d'aventure
professionnelle.

Merci.

